



ELECTION DE LA DELEGATION DE LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL POUR LES ASSEMBLEES FEDERALES

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 2024

[Rappel : ce document doit être obligatoirement rempli par les 4 personnes concernées et transmis en même temps que la déclaration de candidature de liste pour l'élection du Conseil de Ligue].

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales, **au poste de Président de la Ligue**, pour la totalité du mandat,

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales, **au poste de Président Délégué de la Ligue**, pour la totalité du mandat,

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Rappels :

- chacun des candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.
- chacun des 4 candidats ci-dessus doit joindre une copie de sa pièce d'identité.